



14ème législature

Question N° : 36902	De M. Christian Estrosi (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Redressement productif		Ministère attributaire > Économie, industrie et numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >métallurgie	Analyse > emploi et activité. rapport parlementaire. propositions.
Question publiée au JO le : 10/09/2013 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Question retirée le : 05/04/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du redressement productif sur la proposition formulée dans le rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement et consistant à conforter la compétitivité de la filière « Industries extractives et de premières transformation » qui regroupe les acteurs de l'acier, de l'aluminium, de la métallurgie, du verre, des céramiques et du béton, dans le cadre du comité stratégique spécialisé qui est désormais installé (mai 2013) conformément aux orientations définies par le Conseil national de l'industrie. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en oeuvre.